

**Ville de Rumilly**

Hôtel de Ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 00
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Nature : 6.1. Police Municipale

Arrêté n° 2022-293/T281

Nos réf. : CH/AF/ODP/cc

➤ Arrêté municipal

MODIFIANT LA CIRCULATION DES PIETONS
ET CYCLISTES CHEMIN DU MOULIN DU 6 AU
16 SEPTEMBRE 2022 A L'OCCASION
D'ABATTAGE D'ARBRES

Le Maire de RUMILLY, Haute-Savoie,

VU les dispositions du Code Pénal,

VU l'article R.411.8 du Code de la Route,

VU les articles L.2213.1 et L.2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement général de la circulation urbaine et les divers arrêtés s'y rapportant,

CONSIDERANT la demande faite par l'Office National des Forêts,

CONSIDERANT que la réalisation des travaux et la conception des lieux où se déroule le chantier nécessitent une modification de la circulation des piétons et des cyclistes,

ARRETE

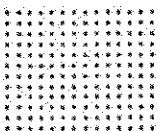
Article 1^{er} : Sont autorisés les travaux d'abattage d'arbres, réalisés par l'Office National des Forêts, **sur le chemin piétonnier situé à l'extrémité du chemin du Moulin, sur la parcelle n° C104, du lundi 12 septembre au vendredi 16 septembre 2022.**

Article 2 : Pour des raisons de sécurité, la circulation des piétons et des cyclistes sera interdite sur ledit chemin, du mardi 6 septembre au vendredi 16 septembre 2022.

Article 3 : Le présent arrêté devra être affiché sur le lieu du chantier par l'entreprise chargée des travaux.

Alinéa 2 : La signalisation réglementaire nécessaire sera mise en place et maintenue en l'état par l'entreprise citée à l'article 1^{er}.

Article 4 : Messieurs le Commandant de la Gendarmerie de RUMILLY, le Chef de Poste de la Police Municipale et le Directeur des Services Techniques de la ville sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté.



Article 5 : AMPLIATION sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de RUMILLY,
- Monsieur le Chef de Poste de la Police Municipale de RUMILLY,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly,
- Service Mobilité et Développement Durable,
- ONF 6 avenue de France 74000 ANNECY,
- La presse.

Le Maire,
Christian HEISON

The image shows a blue circular official stamp of the City of Rumilly, Haute-Savoie. The stamp contains the text "VILLE DE RUMILLY" at the top and "(Haute-Savoie)" at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a star. Below the coat of arms, the text "REPUBLIQUE FRANÇAISE" is visible. A signature in black ink is written over the stamp.